

Les règles de TVA dans le e-commerce à l'international - Classe virtuelle

Commerce International - Interculturel - 2026

En résumé

Dans un environnement e-commerce en pleine croissance, la gestion de la TVA devient cruciale pour garantir la conformité et sécuriser vos ventes et achats à l'international. Grâce à cette formation en classe virtuelle, découvrez toutes les obligations en matière de TVA, en France comme à l'étranger, et développez les compétences nécessaires pour protéger et optimiser vos opérations fiscales. Assurez-vous d'être à jour et performant dans la gestion fiscale de vos ventes à distance !

Objectifs :

Connaître et comprendre les différentes obligations en France et à l'étranger en matière de TVA liées aux ventes à distance.

Savoir traiter et sécuriser ses achats et ses ventes en matière fiscale.

Prérequis :

Aucun prérequis n'est exigé pour suivre cette formation.

Participants :

Public confirmé des services comptable, financier, vente ou logistique.

Effectifs :

L'effectif maximum est de 8 personnes.

Intervenants :

Formation animée par un consultant formateur, spécialisé dans le domaine du commerce international.

Tous nos consultants formateurs répondent aux normes exigées par notre système qualité.

Le contenu

1. Rappel du contexte

2. Les ventes à distance intracommunautaires de biens en BtoC

Définition.

Régime applicable.

310 €

Net de taxe par personne. Les entreprises adhérentes à Grex bénéficient d'une remise de 10 %.

E2 ECOMINTERCV 21-E25



3h30 soit une
demi-journée
(matin)



Formation à
distance



Classe
virtuelle

Dates et villes

Grenoble - 04 76 28 29 28

• jeu 25 juin 2026



3. Les ventes à distance de biens importés en BtoC

Définition.

Régime applicable.

4. Le e-commerce à l'international entre professionnels BtoB

5. Le rôle des market places

Le statut d'assujetti facilitateur.

6. Les formalités

7. Contrôles et sanctions

Méthodes, moyens et suivi

Méthodes pédagogiques et moyens techniques

CCI Formation met à disposition de ses clients l'ensemble des moyens pédagogiques nécessaires à l'exécution de cette formation conformément aux éléments présentés.

Cette formation est organisée à distance, en classe virtuelle via la solution TEAMS. Un lien d'accès, un guide d'utilisation pour votre première connexion ainsi que les coordonnées des supports pédagogiques et techniques vous seront communiqués par e-mail en amont de la formation.

Matériel requis :

Disposer d'un ordinateur avec une connexion à Internet, d'une webcam et d'un système audio.

Moyen d'appréciation de l'action

Le stagiaire est soumis à des mises en situations, des exercices pratiques, des analyses de ses pratiques dans une pédagogie active et participative permettant un contrôle continu de sa progression et du développement de connaissances et de compétences acquises conformément aux objectifs visés.

Suivi de l'action

Le suivi de l'action se fera à distance avec le formateur qui attestera de la présence des stagiaires.

Accessibilité

L'inscription à cette formation est possible jusqu'à 48 heures avant le début de la session.

Dans le cadre de la charte H+, CCI Formation est un relais auprès des acteurs du handicap pour répondre le mieux possible à votre demande de formation. N'hésitez pas à prendre contact avec notre référent pour que nous étudions votre demande.

Partenaires



5 - 7 Place Robert Schuman - 38000 Grenoble - France
T. 04 76 28 29 28 - F. 04 76 28 29 78 - cciformation@grenoble.cci.fr
www.cciformation-grenoble.fr
Siret : 183 830 017 00236 - Code NAF : 8532Z

